



Compte-rendu de l'audience rectorat du 13/12/2023

Points second degré et TZR

Maltraitance et souffrance institutionnelle

- Nous avons signalé de nouveau des problèmes de retenues sur salaires en lien avec la DDFIP pour lesquels les collègues n'avaient pas été informés en amont ni des dates de prélèvements ni des montants prélevés.

La nouvelle DRH nous a pourtant assuré que des courriers étaient systématiquement envoyés aux agents concernés. Il y a encore des progrès à faire...

- S'appuyant sur cet exemple, nous avons insisté sur le décalage entre les objectifs de l'employeur en termes de communication et le ressenti des agents qui affichent souffrance et défiance.

Le manque de communication, la difficulté à trouver le bon interlocuteur, le manque d'écoute et de bienveillance lorsque l'on a quelqu'un au bout du fil, la difficulté à obtenir des réponses sont autant d'éléments que la DRH a en tête pour travailler avec ses services sur la communication à tous les niveaux. Il est important de pouvoir donner au bon moment les bonnes infos (cf. retard de la circulaire TZR / ISSR et celle pour les aménagements en cas de problèmes de santé).

Un travail est mené afin d'avoir une entrée unique qui enverra vers le bon interlocuteur.

Point TZR

Au SE-Unsa nous a fait état de la situation compliquée dans laquelle se trouvaient plusieurs collègues TZR du fait de la rentrée chaotique.

En particulier, nous avons pointé les éléments suivants :

- Les ordres de mission de suppléance doivent s'inscrire sur les remplacements longs. Il est donc anormal que certains TZR aient reçu des ordres de missions pour moins d'une semaine.

- Même si cette situation est possible dans les textes, nous demandons à ce que les services évitent au maximum d'interrompre la suppléance d'un collègue avant la fin prévu par l'ordre de mission pour l'envoyer sur une autre suppléance.

- Nous avons informé la rectrice de la pression exercée sur certains collègues : ceux affectés sur 1 ou plusieurs établissements pour une durée totale inférieure à leur temps de service ont quelques heures « à disposition sur l'établissement de rattachement ». Dans le cadre d'une rentrée avec des besoins en remplacement aussi important sur la durée, tous les établissements ont pu vouloir récupérer ses heures. Certains TZR ont ainsi été sollicité par 2 ou 3 chefs d'établissements pour pallier l'urgence. Nous avons demandé à ce que la règle soit rappelée : c'est le RAD qui a la main sur ces heures.

Enfin, nous avons signalé que la circulaire TZR, avec en particulier le formulaire de demande des ISSR n'était pas encore parue. Les services se sont excusés pour le retard, elle devrait paraître rapidement.

Pour toute info ou question sur le remplacement, l'adresse mail est ici.

Point Formation

Dans la continuité du GT formation du 7 décembre dernier, nous avons rappelé notre position sur la formation hors temps de face à face élèves :

Que l'on se forme ou que l'on soit formateur :

- Aucune formation obligatoire ne doit avoir lieu pendant le temps des vacances,
- Toute formation obligatoire ne doit pas se faire au détriment des temps de travail personnel et des temps de pause nécessaires,
- Toute formation en dehors du temps de service doit être laissée au choix et ouvrir à rémunération.

Sur ce dernier point, et contrairement au GT, la Secrétaire générale semble être en accord avec le SE-Unsa.

Il est encore temps de signer la pétition [ICI](#) !

Point Formation T1 (titulaire 1ère année)

Nous avons interpellé les services sur les formations spécifiques aux T1.

Les T1 sont sollicités pour s'inscrire dans une offre de formation à la carte qui prolonge et complète ce qui a été vu en formation initiale. Le calendrier du module gestion de classe a été revu car les collègues étaient initialement convoqués 4 fois sur le même jour de la semaine et le même horaire. Les créneaux sont après correction plus variés.

Situation de l'allemand

A notre interpellation en juillet 2023 sur la situation de l'allemand dans notre académie, Madame la Rectrice a répondu que l'enseignement de cette langue était une priorité fondamentale mais sans nous convaincre des effets de sa politique académique « volontariste ».

Nous avons donc posé de nouveau ce sujet sur la table.

La CAELVE (Commission Académique pour l'Enseignement des Langues Vivantes Etrangères) aura lieu jeudi 21 décembre et le SE-Unsa sera force de propositions pour chercher à améliorer la continuité pédagogique et dynamiser la discipline.

Situation des LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité)

Notre constat :

- Une matière déficitaire,
- Des enseignants de Lettres Classiques qui sont bloqués dans leur mobilité géographique,
- Des stagiaires de Lettres Classiques nommés sur des postes de Lettres Modernes.

Nous avons donc questionné sur un lien potentiel entre ce constat et la certification LCA pour les enseignants de LM.

Les services, embarrassés d'abord car découvrant cette certification, nous ont quand même assuré qu'elle n'ouvrirait ni à bonification pour le mouvement INTRA ni à la création de postes spécifiques. La prochaine CAELVE sera l'occasion aussi de relancer sur ce point.

Des situations particulières d'établissements

Le SE-Unsa a été entendu sur des signalements et a aussi fait des remontées de terrain alors, n'hésitez pas à venir vers nous. Dans un cas comme dans l'autre, nous pourrons vous accompagner et/ou être votre voix auprès des services.